

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—
2^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1856

NOTICE

SUR

UN DENIER INÉDIT D'ARGENT DE TETRICUS I.

(Pl. X, FIG. 1.)

Les numismates s'accordent à reconnaître qu'à dater de la mort de Valérien, ou à partir de très-peu de temps de cet événement, Gallien et ses successeurs ont renoncé à faire fabriquer des monnaies d'argent. Cette lacune s'étend, disent-ils, jusqu'au temps de Dioclétien, et même jusqu'à la huitième année de cet empereur.

Depuis la cessation de l'émission des monnaies d'argent, il se fit une nombreuse fabrication de monnaies de bronze blanchie par une sorte d'étamage ou de doublage, soit d'argent, soit d'étain, ou d'un mélange des deux métaux.

Déjà, avant la cessation complète, le denier d'argent avait insensiblement dégénéré de l'*argenteus* consulaire et impérial primitif. On a vu se succéder les uns après les autres, d'abord celui qui fut substitué au type primitif jusqu'au temps de Septime Sévère, puis ceux qui furent affaiblis par cet empereur et ses successeurs, enfin les pièces de bas titre et d'une plus forte dimension, qui commencèrent à paraître sous le règne de Caracalla.

L'extrême variété des pièces, qui composaient la série

de l'argent qui circulait légalement au temps de Dioclétien, entravait considérablement les relations commerciales. Ce prince, pour porter remède au mal, introduisit un changement complet dans le système monétaire en ramenant, entre autres, le denier à peu près au titre de l'argenteus primitif.

L'examen attentif des séries numismatiques, connues jusqu'à ce jour, nous fait voir que, de 253 de notre ère jusqu'en 292, l'argent fait généralement place au billon, à l'exception toutefois des médaillons d'argent frappés par plusieurs des empereurs, qui se partagèrent l'empire pendant cet espace de temps, et quelques rares deniers en argent pur, qu'il importe particulièrement de connaître et de commenter.

Une découverte importante qui vient d'être faite dans les environs de Cologne, et dont le résultat a été généreusement offert par M. le professeur Nicoloviùs de Bonn, à la Société archéologique du grand-duché de Luxembourg, attire particulièrement l'attention sur le règne de Tetricus I.

Jusqu'à présent ce règne n'a offert que quelques exemplaires de deniers en argent pur. Mionnet n'en mentionne aucun. Eckel (*Doctrina numorum veterum*) en cite deux types différents aux revers COMES AUG. et P. M. TR. P. COS P. P.; mais rien ne nous prouve que ce soient des deniers d'argent pur, puisque le savant auteur lui-même les désigne, t. VIII, p. 458, sous le nom d'*argentei impuri*. Banduri en mentionne quelques-uns, sans cependant déterminer positivement le titre du métal et dit : « *numi Tetrici argentei rariores sunt aureis.* »

Un seul denier de Tetricus I dont, jusqu'à présent, en

tant que je sache, la pureté du métal soit suffisamment constatée, est celui qui est décrit et dessiné dans les intéressantes *Lettres du baron Marchant*, publiées à Paris, en 1851.

« Pour compléter la planche, y est-il dit, p. 391, je
« joins une médaille unique de Tetricus, le père (pl. 25,
« fig. 11).—*Av.* IMP. TETRICUS PIUS AUG. Tête laurée
« de l'empereur de droite.—*Rev.* COMES AUG. Une Vic-
« toire portant une couronne vue de gauche. La tête laurée
« de l'empereur (qui, d'après Eckel, est ordinairement
« radiée avec la légende de l'avvers précitée) et le métal de
« la médaille rendent cette pièce très-intéressante. J'ai vu
« plus de dix mille médailles des deux Tetricus, parmi les-
« quelles quelques-unes d'assez bon billon; mais je n'en
« avais jamais rencontré à tête laurée ni d'argent d'un titre
« égal à celui des médailles de Gallien. »

Dans les annotations de cette lettre, M. de Witte, qui ne semble pas douter de l'authenticité de la pièce, fait observer que le type de ce revers ne peut aucunement servir à déterminer la date de l'émission de cette pièce. « La Vic-
« toire est figurée au revers des effigies impériales de toutes
« les époques. »

A ce rare exemple, jusque-là unique, nous sommes heureux de pouvoir ajouter un second revers du même prince, d'une frappe très-satisfaisante et d'une conservation à fleur de coin. C'est un denier trouvé à Weingarten près d'Euskirchen, cercle de Cologne, à côté d'un canal romain.

En voici la description :

Av. IMP. C. TETRICUS P. F. AUG. Tête laurée de
l'empereur, de droite.

Rev. P. M. TR. P. II COS. P. P. L'empereur en toge, debout, vu de gauche, portant sur la droite un globe.

A cause des doutes qui se sont élevés sur l'authenticité de cette pièce, je pense devoir avant tout rappeler les circonstances qui se rattachent à sa découverte, en citant un extrait de la lettre d'accompagnement de M. le professeur Nicoloviüs.

« Die fragliche Münze wurde nebst andern an dem bezeichneten Orte (Weingarten bei Euskirchen, Kreis Coeln) von einem Landmanne auf seinem Acker am Roemerkanale bei Aufwerfung eines Grabens in einer Urne gefunden, welche letztere leider zerschlagen ward. Die Münzen waren derartig mit Krüste und Schmutz überzogen, dasz man sie kaum erkennen konnte. Nach deren Reinigung stellte sich aber heraus, dasz sie so gut erhalten waren, als kaemen sie erst aus der Praege.

«

« Vor einigen Jahren wurden an dem genannten Orte bei dem Neubau einer Strasse allerhand roemische Alterthümer, Münzen, etc., aufgefunden von denen ein Theil im hiesigen Museum aufbewahrt wird. Auch fand man dort im Jahre 1843 ein roemisches Bad mit dem schoensten Mosaikboden. »

L'examen de notre denier par le professeur de chimie, M. Reuter de Luxembourg, a constaté que le métal est un argent très-pur.

Le même revers de Tetricus I, en or, est déjà connu. Mionnet le cite parmi les pièces rares.

Un autre revers se rapportant à la troisième puissance

tribunitienne de ce prince, cité par Eckel, t. VII, p. 456, existe en or et en argent.

Il n'est donc pas impossible que le nôtre ait également existé dans les deux métaux.

Quant à l'époque de l'émission de ce denier, elle se rapporte à la seconde puissance tribunitienne de Tetricus, c'est-à-dire à l'an 269 de notre ère. On sait que Tetricus fut revêtu de la pourpre au commencement de l'an 1021, qui correspond à 268 et qu'il renonça volontairement à l'empire en 275.

En comparant ce type et les pièces en or du même prince avec les innombrables petits bronzes, on est tout autant surpris de la perfection des uns que de la grossièreté du travail des autres, qui sont généralement des coins plus ou moins barbares très-souvent indéchiffrables.

Eckel me semble fort bien expliquer cette différence de fabrication. Il dit à ce sujet, t. VII, p. 457 : « Quod ad
« Postumi monetam observavimus hujus numos aureos
« non vulgaris esse elegantiae ad aureos etiam Tetricorum
« valere debet. Ultimam vero barbariem redolent plerique
« eorum numi aenci, non in provincia aliqua pridem ex-
« eulta, sed Sarmatas inter Gothosque, quibus ipsa roma-
« norum lingua peregrina fuit, percussi videri possunt.
« Suspiciari igitur licet eorum monetam auream in ipsa
« Galliae luce et sede principis, advocata peritior manu,
« fuisse elaboratam, dum vilior pecunia artificibus pro-
« vincialibus tam artis quam linguae rudibus relieta fuit. »

La même observation me semble applicable à notre denier d'argent.

A la première nouvelle de la découverte, qui fait l'objet

de ce travail, plusieurs numismates distingués ont, sans cependant avoir eu la pièce sous les yeux, douté de l'authenticité de la médaille : l'extrême rareté des monnaies d'argent à cette époque, la belle conservation, la forme très-régulière du contour l'ont fait considérer comme fausse par quelques autres qui l'ont vue.

« Il n'existe de Tetricus père ou fils, que des billons excessivement bas (1); — Silbermünzen sind aus dieser Zeit nicht vorhanden; bis ich sie gesehen fahre ich fort zu glauben dasz es keine Silber-Münzen von Tetricus giebt, sondern dasz diese falsch ist. Becker hat diese Stempel nachgemacht (2); — je n'ai jamais ni vu ni possédé un denier de Tetricus, argent pur (3); — Mehrere Mitglieder des numismatischen Gesellschaft (zu Berlin) halten die fragliche Münze für eine nachgemachte (4). » Voilà les sentences qui ont été prononcées. M. le docteur Elberling de Luxembourg, tout en admirant la beauté de la pièce, n'a pu s'empêcher d'élever quelques doutes. Ces doutes, ces sentences prononcées par les maîtres de la science n'ont pas manqué d'éveiller en moi-même des doutes et m'ont fortement engagé à faire toutes les recherches qui puissent jeter quelque lumière sur cette question.

Voici le résultat de mes investigations sous ce rapport :

Mionnet dans le sommaire des médailles de Lælianus, Victorinus, Marius, etc., mentionne des deniers d'argent fin moulés sur le bronze. On a fondu des médailles de

(1) M. Chalon, président de la Société de la numismatique belge.

(2) M. le Dr Friedlaender, de Berlin.

(3) M. de la Fontaine, ancien gouverneur.

(4) M. Schlickeysen, secrétaire de la Société numismatique de Berlin.

cette espèce de toutes les grandeurs et de tous les métaux ; et quand un habile faussaire avait réparé ces sortes de médailles avec le burin, elles paraissaient aussi naturelles que les antiques, d'autant plus que pour en imposer davantage, on employait pour leur matière des médailles antiques communes de l'époque à laquelle appartenaient celles que l'on voulait contrefaire.

Il faut convenir, ajoute-t-il, que de toutes les médailles fausses, celles-ci sont les moins faciles à démasquer.

Pour m'assurer si notre pièce n'appartient pas à cette catégorie, j'ai soigneusement examiné les lettres de la légende l'une après l'autre ; elles sont toutes régulières et uniformes ; elles sortent avec netteté du champ de la médaille et portent le caractère des médailles antiques. Le champ, examiné à la loupe, ne laisse voir aucun creux ni cavité causés par le sable, comme on le voit souvent dans les médailles moulées.

D'un autre côté, Becker, qui a imité, avec un degré de perfection étonnant, au delà de trois cents des plus intéressants types grecs et romains, a aussi imité ce revers. Il décrit dans le catalogue de ses coins publiés par Pinder : « Die Beckerschen falschen Münzen, Berlin, 1843, n° 241. »
Av. IMP. C. TETRICUS P. F. AUG. Kopf des Tetricus.
Rev. P. M. TR. P. II COS. P. P. Der Stehende mit der Toga bekleidete Kaiser, linkshin, auf der Rechten eine Kugel, in der Linken einen kurzen Stab.

Cette description est exactement celle de la pièce que nous avons à examiner. Mais l'imitation de ce coin par Becker ne prouve pas encore la fausseté de notre médaille. Il faudrait qu'il y eût identité complète, ce dont on ne peut

s'assurer qu'en comparant une empreinte du coin de Becker avec notre denier.

Pour rendre cette comparaison possible, j'ai soumis à l'examen de quelques artistes et numismates de Luxembourg, le dessin de l'empreinte en plomb du coin de Becker, qu'a bien voulu me fournir M. Seidenstrieker, de Hombourg, le possesseur actuel de la collection des coins de Becker. Ces messieurs ont reconnu avec moi qu'il résulte de la comparaison des deux pièces que l'une et l'autre représentent exactement le même type. Il n'y a de différence essentielle que dans la largeur du rebord et dans l'épaisseur des reliefs, qui est surtout visiblement plus sensible dans les caractères de la légende de la pièce imitée.

Cette différence d'épaisseur semble prouver que l'imitation de Becker a été faite d'après un exemplaire de la même émission que la nôtre, et que le coin en a été moulé sur cet exemplaire.

Ces considérations jointes à la foi que m'inspire la relation de la découverte par M. le professeur Nicoloviùs, me font croire à l'authenticité de ce denier, qui dès lors est un des plus précieux bijoux de la collection numismatique de Luxembourg. Le plus savant de nos numismates, M. le gouverneur de la Fontaine, adhère complètement à ces conclusions.

Il se présente enfin une dernière question. C'est celle de savoir quelle peut avoir été la destination de cette monnaie. Il n'est pas probable qu'elle avait cours comme numéraire, puisque celui-ci, à cette époque, était généralement de billon. Elle a peut-être été frappée pour être jetée au peuple ou pour perpétuer le souvenir d'un événement, qui se rap-

porte à la seconde puissance tribunitienne de Tetricus, père.

En publiant dans ses lettres, p. 390, une médaille d'argent unique de Victorin père (1), M. le baron Marchant dit qu'il est probable qu'elle a été frappée pour être jetée au peuple lors de la proclamation de Victorin, sans avoir autrement couru comme monnaie.

D^r A. NAMUR,

Professeur à l'athénée royal grand-ducal de Luxembourg,
membre de la Société de la numismatique belge.

(1) Av. IMP. C. VICTORINUS P. AUG. Tête laurée, de gauche.
Rev. DEFENSOR ORBIS.
